



La feuille villiatonne

Journal Municipal - Commune de Villié-Morgon ♦ juin 2010 - Numéro 7



Image d'archives (?) - voir page 12

Editorial

Chères Villiatonnes, Chers Villiatons,

Par cet éditorial, j'aimerais inciter nos concitoyens au respect des règles du bien-vivre dans notre beau village.

Il est toujours plus aisé de dénoncer l'incivisme que de définir le civisme.

Néanmoins le civisme est une action en faveur de l'intérêt public et évoque le respect des droits et des obligations de la citoyenneté. La citoyenneté n'est pas seulement un statut, elle s'institue et se pratique.

Il serait souhaitable que chacun puisse prendre l'initiative, s'engage sans attendre qu'un autre puisse le faire à sa place...

Il appartient à chacun d'entre nous de participer au bien-être villiaton.

Avançons ensemble.

Notre village sera plus rayonnant grâce à des valeurs importantes pour nous comme le respect des uns et des autres, de l'environnement, du travail, des fêtes et du bonheur collectif.

Un village sans le son de ses cloches, sans musique, sans bruit, n'est qu'un village qui s'éteint.

Bon été à toutes et à tous.

Pierre Savoye, Maire

SOMMAIRE

Editorial	1
Informations municipales	2
Culture et animations	4
Environnement	5
Plan du village	6
Environnement	7
Tribune libre aux associations	8
Le Collège	9
Les brèves des réunions du Conseil	10
Chronique Villiatonne	11
Agenda, Etat civil	12

Finances et Gestion

Déjà la moitié de l'année écoulée... en petit point sur l'évolution des choses.

Tout d'abord les travaux menés à bien. La mise aux normes électriques de l'église ainsi que de la salle des sports est terminée ; tous les néons de celle-ci ont également été changés.

Les études en cours progressent, en particulier celles concernant l'isolation de la salle des sports et le changement de son système de chauffage nécessités par l'inefficacité du système actuel et son coût de fonctionnement exorbitant. Le montant devrait avoisiner 300.000€ ht.

La deuxième étude importante concerne l'aménagement du centre Bourg suite à la démolition du bâtiment Lardet. La planification de ce projet serait la suivante : démolition sur la fin d'année et les travaux qui s'ensuivent devraient être achevés au plus tard début avril 2012 soit pour la fête des crus organisée par le cru Morgon. Le principe de réaménagement se définit et devrait s'arrêter sur une esplanade ouverte ou couverte du style marché couvert au-dessus de garages souterrains, le tout pouvant supporter une construction ultérieure. Chacun peut d'ailleurs émettre son avis ou ses idées via le blog de la commune... Le coût de l'opération devrait se situer aux alentours de 380.000€ ht.

L'ancienne garderie sera bientôt rénovée, ce qui nous permettra de disposer d'un appartement type F5 à la location ; rappelons que tout le parc locatif est aujourd'hui occupé. A noter l'arrêt de l'atelier Caméléon, local repris par Mme Virginie DE LAMBILLY sous l'enseigne PAPILLON dédiée au prêt-à-porter féminin.

La réalisation de l'achat du terrain dédié à la future caserne des pompiers est proche, le compromis devant être signé fin juin.

Les murs de « l'Atelier du Cuisinier » sont devenus la propriété de Christian GERBER, la construction de son restaurant sur la terrasse pourra débuter probablement en fin d'année.

Au niveau sécurité, des ralentisseurs vont être installés prochainement à Saint-Joseph afin de ralentir la circulation lors de la traversée du hameau.

Enfin la dénonciation du bail concernant l'antenne-relais SFR sera effective en juillet pour une résiliation courant 2012.

Il faut signaler également que la commune de Villié-Morgon est propriétaire d'une œuvre inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 5 octobre 1989, conservée en l'église de Villié-Morgon : une huile sur toile tendue sur châssis, attribuée à Germain DETANGER 1877 (signature en bas à gauche). Cette œuvre "Saint-Joseph et l'enfant Jésus", de 3,00 x 1,67 m sans le cadre technique, doit être restaurée avant de retrouver sa place, le coût d'environ 13.000€ est suffisamment important pour nécessiter un appel à tous les généreux donateurs.

Voilà brièvement exposée l'évolution de nos orientations budgétaires.

Espérant répondre à vos attentes, nous vous souhaitons bonne lecture de cette édition de la Feuille Villiatonne.

Frédéric Dautun et l'équipe de la commission finances



Le Château de Fontcrenne, paré de ses volets remis à neuf

Urbanisme

"Allo, mairie de VILLIE-MORGON, je vous appelle suite à l'orage du dimanche 6 juin...".

Des messages comme celui-ci, nous en avons reçu des dizaines. Les membres de la commission et moi-même avons parcouru beaucoup de chemins, vu de nombreuses personnes afin de répondre à un maximum de demandes. Pour les gros dossiers tels que le lotissement "Pré Jourdan", la route du Colombier, la mise en place de désableurs (à l'arrière de la salle des fêtes, en-dessous de la maison familiale et autres...) des devis sont demandés. Une réunion de la commission s'est tenue le samedi 12 juin afin d'étudier les urgences.

Malheureusement cela ne peut se faire en quelques jours. Pour certains glissements de sol, fossés bouchés et autres chemins ravinés, l'employé communal a fait de son mieux. Malheureusement, nous avons constaté que de nombreux problèmes de ce type sont dus au manque d'entretien de certains chemins privés, de nombreux fossés bouchés vo-

lontairement par leurs propriétaires, etc. La mairie ne peut être responsable de tous les maux de la commune. Tout cela coûte cher. C'est pourquoi nous demandons aux propriétaires, vigneron, et autres fermiers, de remettre en état ou d'améliorer les passages d'eau, d'enherber et surtout de ne plus partir du principe : j'envoie l'eau chez le voisin, il se débrouillera. Le problème c'est que l'on est tous le voisin de quelqu'un... Peut-être que pour des travaux plus importants, il serait bon de se regrouper, "faire une corvée" et pourquoi pas avec l'aide de la commune. Tout cela c'est du civisme, si tout le monde y met du sien, ça devient presque facile. Par bonheur certains, sur notre commune, font du bon travail d'entretien contre l'érosion, et nous les remercions.

Voilà, petit coup de gueule, pas bien méchant, mais si chacun fait sa part de travail, le confort de tous sera amélioré.

Pour la commission Voirie et Urbanisme, Thierry Lamure

Le Marché en Fête ?

La commission commerces/artisanat/marchés a évoqué, lors du conseil municipal du 12 mai 2010, l'idée d'un projet pour déplacer le marché dans le centre du village. Bien que le conseil ait émis un avis de principe favorable, malheureusement pris par le temps, nous n'avons pas pu rencontrer tous les gens concernés et régler certains détails techniques. C'est pourquoi, d'un commun accord avec les commerçants impliqués, nous avons pris la sage décision de reporter ce projet à l'été 2011 ! Néanmoins, profitant de la parution de la nouvelle feuille villiatonne, nous tenions à vous expliquer ce projet car vous êtes les premiers concernés.

De quoi s'agit-il ?

Sous l'impulsion d'une majorité de nos commerçants et avec l'accord d'une majorité des commerçants non sédentaires du marché, nous avons imaginé de rendre le bourg piéton le jeudi matin durant la période estivale (juillet – août) et d'installer le marché au milieu des commerces du bourg. Outre le fait que cela permette de garder la place pour le stationnement, c'est un moyen pour dynamiser le commerce local en

recréant un espace marchand piéton. Nos commerces traditionnels peuvent aussi jouer le jeu en présentant leurs produits à l'extérieur de leur magasin. Les cafés-restaurants trouvent la possibilité de créer des terrasses éphémères, etc.. Une communication efficace est nécessaire, à l'encontre des gens locaux, mais aussi visant une clientèle de passage dans notre région, par l'intermédiaire de l'Office du Tourisme, des chambres d'hôtes, des campings et des hôtels. Un dialogue avec de nouveaux commerçants non sédentaires a débuté pour gonfler l'offre de produits proposés.

Ne rien tenter serait dommageable pour notre économie locale, c'est pourquoi nous restons à votre écoute pour vos idées et vos impressions sur ce projet qui va continuer à mûrir pour tenter de le finaliser à l'été 2011.

Pour la commission commerces/artisanat/marchés

Eliane Pralus et Pierre-Yves Cohen

PS : vos réactions sont les bienvenues sur le blog de la commune (www.commune-villie-morgon.com).

ccaB
festival en
Beaujolais
 24 juin - 29 juillet 2010

Continent
 et Cultures

Samedi 10 juillet - Villié-Morgon

19h - Parc de la Mairie

(en cas de pluie, repli sous le préau de l'école ou à la salle des sports)

LE BUS ROUGE

fanfare de rue



Rendez-vous champêtre

Le Bus Rouge, c'est de la crème de fanfare de rue, qui conjugue, et ça n'est pas banal, airs de bal folk divers et de fanfare avec ses propres compositions autour du répertoire traditionnel du Massif Central et du Languedoc.

Voici un raffut joliment organisé et inspiré, un son typique dû à la présence d'un tambour occitan et surtout d'un hautbois du Languedoc. Un répertoire pétillant, populaire et raffiné, qui vient nous secouer l'échine !

En partenariat avec la Mairie de Villié-Morgon

Le Bus Rouge
 est soutenu par La FÉDÉRIK

ENTRÉE LIBRE

Spectacle gratuit suivi
 du verre de l'amitié

30 rendez-vous en Beaujolais.

Découvrez le programme complet !

Centre Culturel Associatif Beaujolais, 73 rue de la Gare, Villefranche

04 74 68 89 38 - www.ccab.fr

Parrainage artistique : Frédéric Lodéon

Le Sentier Victor



Le sentier Victor est un parcours de découverte du Beaujolais et plus particulièrement de sa partie Nord, celle des crus. C'est une boucle d'une centaine de kilomètres qui part de l'Office du Tourisme de Beaujeu et qui traverse tous les villages des crus du Beaujolais, un sentier très important pour garder les touristes dans notre contrée, ceux-ci pouvant aller de gîte en gîte et même se faire porter leurs bagages.

Ce sentier avait besoin d'être bien balisé et bien entretenu, c'est ce qui vient d'être fait avec une quinzaine de bénévoles qui se sont rencontrés tous les mercredis pendant 2 mois et qui s'est achevé vendredi 11 juin.

Les circuits sont balisés par Victor, randonneur espiègle et sympathique. Ce logo jaune et ovale est apposé sur les poteaux, les arbres, piquets ou tout autre élément naturel. Regardez bien dans quel sens il se dirige et suivez-le à droite ou à gauche ou en continuité. Si le logo ne laisse apparaître que « sentier Victor » sans le petit personnage, vous êtes sur la bonne voie.

Victor a rencontré, lors de ses balades, une amie qui s'appelle Estelle. C'est un sentier qui parcourt plus particulièrement le Beaujolais vert mais qui part aussi de Beaujeu, le logo est ovale de couleur orange. Le sentier Estelle fut inauguré le 9 mai à Quincié en Beaujolais.

Sur la place de la salle des fêtes vous pouvez découvrir l'affiche du sentier Victor et Estelle.

Pour la commission tourisme, Suzette Loron



L'équipe de balisage

Un nouveau jeu dans le parc

Plusieurs personnes sont un peu surprises des travaux qui se font vers le petit chalet offert il y a déjà quelques années par nos amis de Sasbachwalden. Beaucoup se posent des questions en voyant : le grand trou, la terre remuée et des branches coupées... c'est toujours le chantier ! Maintenant, il y a des grands mâts légèrement cintrés qui se dressent dans des plots en béton... Que se prépare-t-il donc ? C'est une surprise, un nouveau jeu viendra compléter ceux existants pour le bonheur des petits et des grands. Voici une photo de toute l'équipe qui s'affaire au travail pour que ce jeu soit prêt pour l'été.

Pour la commission environnement, Suzette Loron.



Comité des fêtes : c'est parti !

On tournait autour depuis quelques mois, cette fois il prend corps.

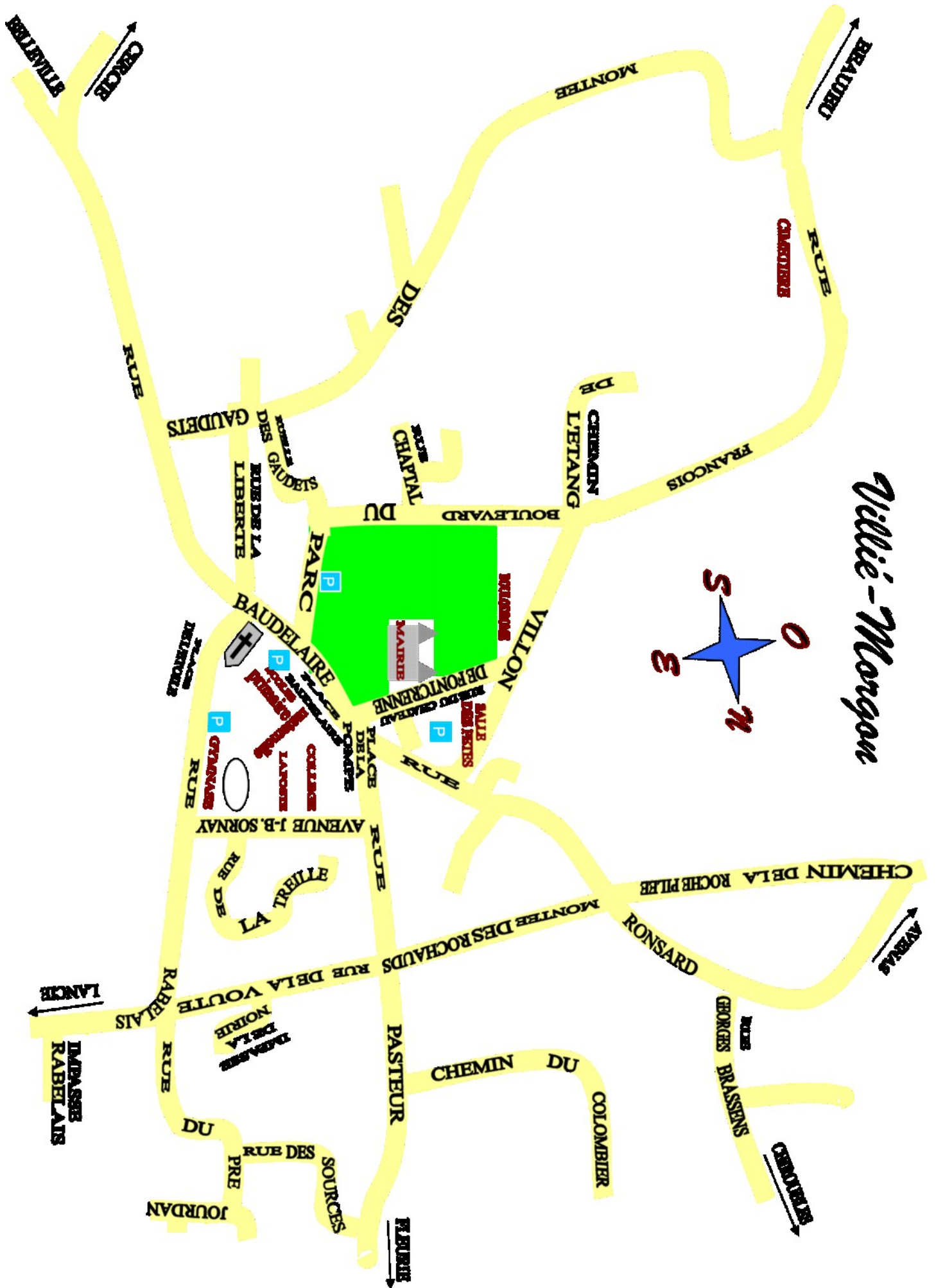
Ce comité des fêtes est en train de se structurer autour d'une association dont l'objectif sera triple :

- Organiser et animer les fêtes du 11 novembre et du 14 juillet,
- Acheter et mettre à disposition des associations de la commune du matériel utile à toutes les manifestations : buvettes, friteuses, tables, bancs, sono... selon les possibilités financières du moment,
- Apporter une aide ponctuelle (organisation, logistique ou même « petites mains ») aux associations villiatonnes qui peinent à organiser leur manifestation faute de ressources.

Evidemment, plus il y a de membres, moins il y a à faire pour chacun. Vous souhaitez vous investir un peu, beaucoup, passionnément dans la vie de notre village ? Vous souhaitez simplement en savoir plus : contactez Yann Dugelet ou Franck Perek, directement, via la mairie ou par mail :

com@commune-villie-morgon.com

Une assemblée générale aura lieu cet automne. Nous vous tiendrons informés dans ces pages



Fleurissement du Village



Les bulbes du printemps (tulipes, myosotis, narcisses) ont égayé notre village après les longs mois d'hiver. Ce fleurissement réussi a été très apprécié de tous, aussi voici quelques photos.

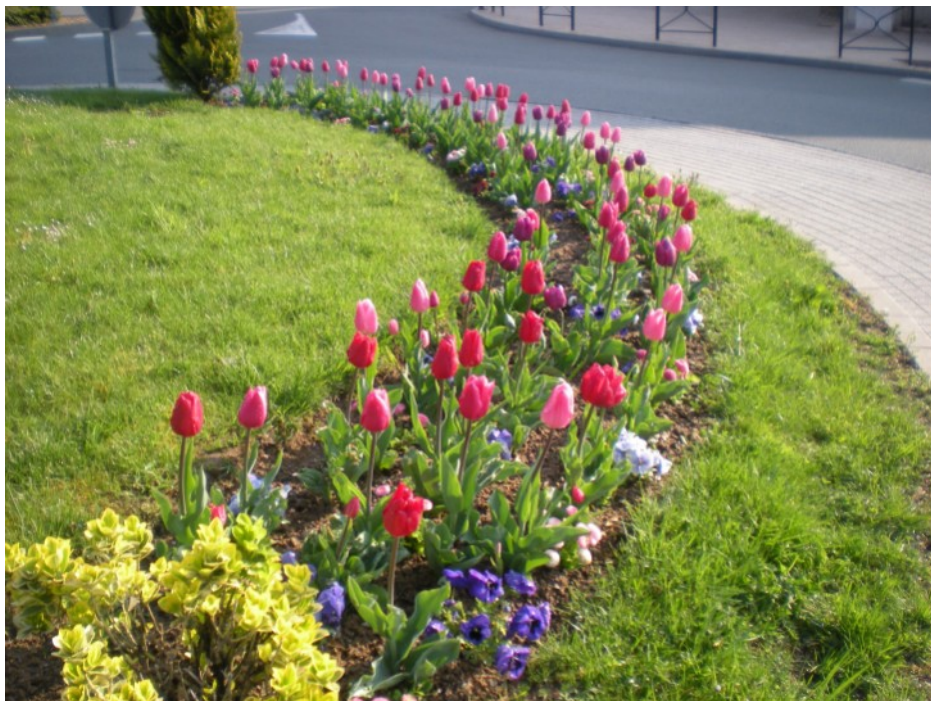
Le 19 mai ce sont plus de 3600 fleurs qui ont été plantées par les employés municipaux et quelques bénévoles, il faisait très beau et nous avions peur que les plançons souffrent de la sécheresse... Hélas, c'est le contraire, les plantations souffrent d'un excès d'eau qui favorise pourriture et pucerons, ajouté à cela quelques actes de vandalisme et le tableau est complet ! Enfin, ne soyons pas trop pessimistes et espérons bientôt voir briller un beau et chaud soleil qui favorisera l'épanouissement

des fleurs et nous permettra d'avoir un aussi bon résultat que l'an dernier.

Si des personnes ont des boutures de vivaces à donner à la commune, elles peuvent les déposer au secrétariat de la mairie, ces plantes seront les bienvenues dans les massifs.

Un concours des maisons fleuries avec récompense a lieu tous les ans à Villié-Morgon. Si de nouvelles personnes sont intéressées elles doivent venir s'inscrire au secrétariat de la Mairie. Le jury passera la dernière semaine de Juillet, la date sera précisée ultérieurement.

Pour la commission environnement : Suzette Loron





"l'art est un jeu d'enfant"

"Totem etc. est un lieu ludique et convivial où s'entremêlent la passion du dessin, de la peinture, du graphisme et de toutes formes de créations reconnues ou non... Qu'importe les mu-

sées pourvu qu'on ait l'ivresse de voir dans cette trace tracée nonchalamment à l'encre de chine sur le bord abyssal de la feuille, un jour de spleen ou d'euphorie textuellement transmissible, une image sage comme presque une image..."

"L'art est un jeu d'enfant" Totem etc a fait sienne cette devise de Max Ernst.

L'atelier Totem etc. propose donc des cours de dessin, peinture, graphisme, volume etc. aux mêmes à partir de 6 ans jusqu'à des grands mêmes dont l'âge n'a plus aucune espèce d'importance, pourvu qu'ils aient une sensibilité à fleur de peau au bout des doigts ...

Le vendredi 25 juin a eu lieu l'exposition : "9 mois d'créa...déjà !!!!" rétrospective 2009/2010 des travaux d'élèves... autour du verre de la "cuisine et bonne ambiance" chacun a pu apprécier le parcours des 21 élèves pour cette première année...

Les cours reprendront en septembre 2010 avec plein de nouveaux projets pour l'atelier, notamment une fresque d'une cinquantaine de m² avec les 180 élèves de l'école St Joseph de Montmerle sur saône.

L'atelier Totem etc a été fondé en septembre 2009 par Pascal Fournoux né le 12 février 1960, marié, deux mêmes, villiaton depuis juillet 2006.

Diplômé de l'école Emile Cohl 1991 (master en arts plastiques diplôme d'état), affilié à la Maison des Artistes depuis 1997,

Malaxeur d'idées mijotées sur papier approuvé...



plus d'info:
www.totemetc.fr

Totem etc.
impasse 28 montée des
Rochauds
69910 Villié Morgon
04 74 04 72 40
06 23 03 05 07

La randonnée vous tente ?...



Ce sont 23 marcheurs de la section rando de l'amicale Laique de Fleurie-Villié-Morgon qui ont participé à une sortie de 2 jours pour découvrir début juin le Massif du Mézenc en Haute Loire.

Les grands espaces volcaniques de la région furent parcourus pour admirer les paysages grandioses, respirer une flore exceptionnelle et goûter au terroir et savoir-faire local.

Pour information la section rando organise 3 randonnées par mois sur des secteurs attractifs et adaptés à la saison.

Pour tous renseignements contactez :

MICHEL Paul	04 74 04 20 60
LAROCLETTE Georges	04 74 04 11 32

Le Club du Temps Libre...

Vendredi 30 Avril 2010 nous avons organisé notre première marche inter-clubs.

51 marcheurs ont découvert la colline du Py et son beau chêne.

Au repas nous étions 106 convives. M. Savoye, notre maire, nous a fait l'honneur de venir prendre l'apéritif avec nous. Pour clôturer la journée un groupe folklorique nous a enchantés.

Et ce vendredi 18 Juin, nous sommes partis visiter le musée de la chaussure à Romans. Après un bon repas et la découverte d'anciennes rues de Romans, nous avons pris la direction d'Hauterives pour admirer le Palais du Facteur Cheval. Nous sommes rentrés un peu fourbus mais contents de notre agréable journée.

Voir les photos en page 11

Convention de partenariat

La date de ce samedi 22 mai 2010 restera gravée comme celle de la signature de la convention de partenariat entre les dix communes du secteur de recrutement du collège et ce dernier. Le maire (ou un adjoint le représentant) de chacune des communes de Chénas, Chiroubles, Corcelles, Emeringes, Fleurie, Juliéas, Jullié, Lancié, Vauxrenard et Villié-Morgon a répondu favorablement à l'invitation de Mme la Principale du collège JC Ruet de Villié-Morgon, Mme Pichonneau, pour procéder à cette signature dans les locaux du collège.

Cette convention, comme son nom l'indique, établit un lien de partenariat qui fixe les règles de contribution des communes pour les dépenses de fonctionnement périscolaires (participation pour les entrées piscine, les voyages linguistiques ou autres, les sorties pédagogiques, le foyer socio-éducatif...) venant ainsi réduire d'autant la part des familles.

Mais au-delà de cet aspect financier, c'est une véritable collaboration entre les communes et le collège qui redémarre, à l'image de ce qui existait au temps du S.I.V.O.S (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) créé en 1984 pour assurer la construction en dur du collège et dissous le 31 décembre 2008 après que les charges d'emprunts se soient éteintes en 2004.

Le collège JC Ruet de Villié-Morgon demeure un élément structurant de notre territoire, dans la mesure où une grande majorité des enfants de nos villages l'ont fréquenté, le fréquentent ou le fréquenteront. C'est pourquoi nous pouvons remercier toutes les municipalités d'avoir compris l'intérêt qu'il y avait de finaliser cette convention.

Pierre-Yves Cohen



De droite à gauche : Jacky Ménichon (Maire de Lancié), Pierre Savoye (Maire de Villié-Morgon), Eliane Depardon (Adjointe Corcelles), Frédéric Miguet (Maire de Fleurie), Mme Pichonneau (Principale du collège), Lilian Matray (Maire de Juliéas), Fernand Desroches (Adjoint Chénas), Jean-Michel Dorier (Maire d'Emeringes), Sylvie Morin (Maire de Chiroubles), Myriam Canard (Adjointe Vauxrenard), Rémy Savoye (Adjoint Jullié)

Séance du 14 avril

Subventions

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

568€ à l'Écran Mobile

2 000€ au Centre Communal d'Action Sociale

2€ par enfant de Villié-Morgon et par jour :

- au Centre de Loisirs des 3 ballons (BELLEVILLE)
- au Centre aéré de VERNAY (Amicale Laïque de BEAUJEU)
- aux colonies de vacances UFOVAL (UCOL de Beaujeu)

et autres colonies de vacances le cas échéant,

et une subvention de 4€ par jour et par enfant de Villié-Morgon pour le centre de loisirs de Villié-Morgon.

Enfin, la dotation cantonale 2010 de Monsieur MIGUET est attribuée au centre de loisirs « les p'tits sou liés » et au comité d'entraide.

Séance du 12 mai

Subventions

Une subvention d'un montant de 3 100 € avait été accordée en 2007 pour l'acquisition de cages de foot. L'acquisition n'ayant pas été réalisée, la subvention n'a pas été versée. A ce jour l'association souhaite acquérir du matériel d'entraînement et sollicite auprès de la commune une subvention. Après délibération, le Conseil Municipal unanime, décide d'attribuer une subvention de 3 100 € à l'association de Foot de Villié-Fleurie pour l'acquisition de matériel d'entraînement.

Emprunts

Monsieur Dautun expose qu'il convient de prendre un avenant au contrat de prêt multi-périodes accordé par la caisse d'épargne en date du 16/05/2007 destiné à financer les investissements de 2007.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime, décide de modifier les conditions financières applicables à la 2ème phase du prêt multi-périodes accordé par la caisse d'épargne en date du 16/05/2007 comme suit : à compter du 25/07/2010, pour un capital restant dû de 227 255.11€ :

Objet : Avenant n°1 au contrat de prêt multi-période n° ARO-12977000

Montant : 227 255.11 €

Type de contrat : prêt multi-périodes (1ère phase de 5ans à taux fixe puis possibilité d'opter pour les conditions financières prévues à l'article 14.1 du contrat initial pour une période résiduelle de 23 ans)

Durée : 5 ans

Périodicité de remboursement : trimestrielle

Taux fixe : 2.98 %

Intérêts : trimestriels

Voirie

Monsieur Lamure informe le conseil municipal que les travaux de création de trottoirs RD 18 débuteront fin Mai. Le conseil général prend en charge la réfection de l'enrobé.

Séance du 9 juin

Travaux divers

Le devis de 3 231,59€ pour changer les rideaux de l'école maternelle est accepté. Le délai est de 4 semaines.

Patrimoine

Une étude a été faite pour envisager la restauration du Tableau de « Saint-Joseph et l'enfant Jésus » de Germain Detanger, 1877. Ce tableau classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques a été partiellement découpé. Il est actuellement entreposé au château de Fontcrenne. Une fois restauré, il serait installé à l'église.

Le montant de la restauration s'élevant à 9 568€ pour la réfection de la toile + le cadre (3 000€), la commune décide de faire appel aux généreux donateurs..

SYDER

Le Syder, qui fait face à des difficultés de gestion, a décidé d'augmenter les cotisations des communes de 0,04€ à 2,00€ par habitant.

En même temps, les subventions pour les différents travaux vont baisser de 60% à 15% ou 20%.

Le devis pour l'éclairage de mise en valeur du Château et du Parc ayant été lancé avant cette décision, la subvention reste de 65%. Le conseil décide donc de lancer ce projet sur ces bases.

Rapport sur la qualité des eaux

Monsieur Lamure fait part au conseil d'un courrier de la SDEI qui stipule que 100% des contrôles de l'eau du robinet sont conformes aux critères de potabilité.

De même, le conseil est informé du contenu des rapports des syndicats des eaux.

Tranquillité vacances

Comme chaque année, la Gendarmerie Nationale mène une opération Tranquillité Vacances. Pour plus de renseignement prenez contact avec le secrétariat de Mairie.

FESTI MORGON 2010

Concerts gratuits, repas champêtres à partir de 20 h.

Mercredi 14 juillet 2010

Avec feu d'artifice. Le concert aura lieu dans la cour d'honneur du Château, animé par Thierry D'Avray et sa Chanteuse, années 70.80.

Vendredi 23 juillet 2010 (groupe à définir)

Vendredi 30 juillet 2010

Animé par Mirabelle de nuit, les artistes : Le Quartet Happy Swingers (Jazz)

ENEZ NOMBREUX.

Le Caveau, très apprécié des touristes est une étape agréable pour découvrir les différents climats du Cru Morgon. Par ailleurs, la vintothèque leur permet d'acquérir quelques bouteilles de vins de vigneron, Morgon bien sûr, ainsi que d'autres crus du Beaujolais.

Depuis peu, des produits régionaux sont proposés : crèmes Jacoulot, huilerie Beaujolaise.

Sa grande salle voûtée vous accueille pour vos réceptions, banquets et mariages. Vous désirez faire plaisir à vos clients ou vos amis, la Confrérie du Premier Pressoir se fera une joie de vous organiser une intronisation.

Contact : Isabelle Aufranc.

Un bel ouvrage



Il était une fois deux artisans de Villié-Morgon, également conseillers municipaux : Pierre-Yves Cohen et Jean-Luc Monnet (je les ai cités, tant pis si leur modestie doit en souffrir) qui se promenaient dans le parc. Ils aperçurent une vieille souche qui traînait dans un sous-bois et cela leur fit beaucoup de peine ; aussi décidèrent-ils de venir la chercher et de lui faire une belle toilette. Aussitôt dit, aussitôt fait ! Pendant leurs loisirs, ils poncèrent puis ils vernirent cette vénérable souche qui se transforma petit à petit en une belle table que l'on peut admirer au caveau du cru Morgon.

Cette table et son pied proviennent d'un séquoia géant (ou wellingtonia) qui se dressait dans le parc des biches et dont on peut encore apercevoir la souche. Endommagé par la foudre dans sa partie supérieure, il a été abattu en 2004. En comptant les anneaux, on se rend compte qu'il a été le témoin des événements de notre village durant plus de 135 ans.

Pour la commission environnement : Suzette Loron

« Le plus grand arbre est né d'une graine menue » Lao-Tseu

Le Club du Temps Libre : un club qui marche



Agenda

Juillet

Vendredi 2	Audition école de musique, avec participation de l'orchestre Junior
Dimanche 4	Repas du comité d'entraide Salle des Fêtes
Samedi 10	Festival en Beaujolais : Rendez-Vous Champêtre Le Bus Rouge, Fanfare de rue 19h, dans le Parc, entrée libre (Voir détail page 4)
Mercredi 14	Fête Nationale Cérémonie dans le Parc Festi Morgon Feu d'artifice. (Détail page 11).
Jeudi 15	Boules : Challenge Edmond Loron – AS Bouliste Boulodrome
Vendredi 23	Festi Morgon Parc ou Caveau
Vendredi 30	Festi Morgon Parc ou Caveau

Août

Lundi 9	Boules : Concours du Cru Morgon – AS Bouliste Boulodrome
---------	--

Septembre

Samedi 4	Boules : Challenge M. Large – AS Bou- liste Boulodrome
Jeudi 23	Passage du Bambin'ou Salle des fêtes
Samedi 25	Boules : Challenge des retraités – AS Bouliste Boulodrome

Etat Civil

Naissances

5 mars 2010	Sacha HUGOT
13 avril 2010	Johan MARET
22 mai 2010	Hugo Charly MUZET--MAGALHAES
10 juin 2010	Chloé CHAVANNE--TRICHARD

Mariages

Estelle LAGRANGE & Christophe LARGE
Le 19 juin 2010

Décès

19 mars 2010	Marcel François LUQUET
10 avril 2010	Antoine SANGOUARD
3 mai 2010	Jocelyne Marcelle MARTIN épouse DUHEN- GAUDET
21 mai 2010	Robert LEMPEREUR
5 juin 2010	Georges Antoine CHAGNY



Attention future image d'archives

Ces photos de notre ancienne quincaillerie, communément connue sous le nom de « *Maison Lardet* » sont en passe de devenir des documents d'archives. En effet ce bâtiment, frappé d'alignement, sera détruit cet automne pour laisser place à un projet en cours d'étude.

Ce sera l'occasion de restructurer notre centre bourg pour le bien-être de tous : circulation, trottoirs, convivialité.

Mais qu'allons-nous faire à la place de ce bâtiment ? Plusieurs pistes sont à l'étude. Vous avez des idées : n'hésitez pas à nous les soumettre.